

Deuxième séance, mercredi 21 mai 2025

Présidence de Françoise Savoy (PS/SP, SC)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2024-DFIN-20	Comptes de l'Etat	Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Luana Menoud-Baldi <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2024-CE-151	Rapport d'activité	Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Luana Menoud-Baldi <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2024-DFIN-20	Comptes de l'Etat	Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Jean-Daniel Schumacher <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2024-CE-151	Rapport d'activité	Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Jean-Daniel Schumacher <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2024-DFIN-20	Comptes de l'Etat	Direction de la formation et des affaires culturelles	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Andreas Freiburghaus <i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonrens
2024-CE-151	Rapport d'activité	Direction de la formation et des affaires culturelles	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Andreas Freiburghaus <i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonrens
2025-DFAC-2	Rapport d'activité	Rapport d'activité 2024 de l'Office cantonal du matériel scolaire (OCMS)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Andreas Freiburghaus <i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonrens
2024-DFIN-20	Comptes de l'Etat	Comptes généraux de l'Etat. Exercice 2024	Bilan et annexes	<i>Rapporteur-e</i> François Ingold <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2024-DFIN-20	Comptes de l'Etat	Comptes généraux de l'Etat. Exercice 2024	Récapitulation	<i>Rapporteur-e</i> François Ingold <i>Représentant-e du gouvernement</i>

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2024-DFIN-20	Comptes de l'Etat	Décret relatif aux comptes de l'Etat du canton de Fribourg 2024	Entrée en matière Lecture des articles Vote final	<i>Rapporteur-e</i> François Ingold <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2025-GC-14	Rapport d'activité	Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) : Rapport annuel 2024	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Rose-Marie Rodriguez <i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonnen
2025-GC-2	Motion	Pour un dispositif de soutien aux entreprises fribourgeoises	Retrait	<i>Auteur-s</i> Daniel Savary <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2023-GC-71	Postulat	Postulat Pour des prestations à la population réparties sur l'ensemble du canton et un sain équilibre économique entre les régions	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Armand Jaquier Gaétan Emonet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty Jean-François Steiert
2023-GC-57	Postulat	Postulat Répartition régionale des investissements et pistes pour renforcer l'équilibre entre les régions	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Nicolas Kolly Bernhard Altermatt <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2025-DEEF-9	Rapport d'activité	Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) - Rapport d'activité 2024	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Jean-Daniel Schumacher <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 106 députés; absents: 4.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et M. Julia Senti, Catherine Beaud, Adrian Brügger et Lucie Menétrey.

MM. Romain Collaud et Didier Castella, conseillers d'Etat, sont excusés.

Comptes de l'Etat 2024-DFIN-20

Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement

Rapporteur-e:	Menoud-Baldi Luana (<i>Le Centre/Die Mitte, GL</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
Rapport/message:	15.04.2025 (BGC mai 2025, p. 1901)
Préavis de la commission:	05.05.2025 (BGC mai 2025, p. 1975)
Remarque:	Les comptes détaillés sont publiés sous la forme d'un fascicule séparé.

Examen de détail

Menoud-Baldi Luana (*Le Centre/Die Mitte, GL*). En date du 26 mars 2025, le collègue député M. Bruno Riedo et moi-même avons examiné avec les délégués de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement les documents suivants: comptes de l'Etat (exercice 2024), rapport d'activité 2024, six rapports de l'Inspection des finances, tableaux de bord de la CFG (gestion et finances). En préambule, nous tenons à remercier M. le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert et M^{me} la Secrétaire générale Sonia Gerber pour leur accueil, leur disponibilité, les réponses données à nos questions.

Concernant les comptes de 2024, voici un résumé chiffré:

Compte de résultats: 270'668 millions de charges, 116'335 millions de revenus, qui donnent un excédent de charges de 154,333 millions, 3 millions en moins qu'au budget 2024 et 8 millions de plus qu'aux comptes de 2023.

Pour ce qui concerne les investissements: 101'258 millions de dépenses, 15'609 millions de recettes, qui donnent un excédent de dépenses de 85'648 millions, 8 millions en moins qu'au budget 2024 mais 11 millions de plus qu'aux comptes 2023.

Statistiques des postes: à la DIME, en 2024, étaient engagés 436,05 EPT donc 21,05 en moins par rapport à 2023. Nous relevons surtout les différences suivantes: au Service des bâtiments: 9,20 EPT de moins, au Service des ponts et chaussées: 5,24 EPT de moins, au Service de l'environnement moins 2,30 EPT, au Secrétariat général: une différence de 1,71 EPT et pour l'entretien des routes nationales 1,35 EPT.

Au Secrétariat général: différence de 1,178 million de francs de subventions fédérales liées à des projets d'agglomération. Les subventions fédérales pour les projets d'agglomération sont versées aux cantons, les cantons reversent ensuite les montants correspondants aux organismes responsables sur leur territoire. Les montants annoncés au budget proviennent des informations données par les agglomérations. La mise en oeuvre ou la clôture des mesures prend souvent du retard, ce qui explique la différence entre les montants annoncés et les montants qui circulent en réalité chaque année.

Service des constructions et de l'aménagement: versements aux fonds et financements spéciaux: -2,246 millions. Il s'agit d'une indemnité versée du fonds de la plus-value pour cause d'expropriation matérielle découlant d'une mesure d'aménagement. Cette indemnité résultait d'un accord passé entre communes et propriétaires dans le cadre d'une action ouverte devant la commission d'expropriation. Ce cas de figure s'est produit peu avant l'entrée en vigueur en octobre 2023 de la modification de la loi, qui empêche désormais ce type de cas. La DIME avait accepté cette indemnisation par décision du 21.12.2023 et ensuite en 2024. Ensuite, moins 216 000 frs d'émoluments, émoluments pour demandes de permis de construire des plans d'aménagement local et de détail, en fait la baisse des demandes de permis en 2024 explique la baisse des émoluments.

Service de la mobilité: participation cantonale au fonds d'infrastructure ferroviaire: + 1,83 million. La contribution effective indexée au renchérissement pour l'ensemble de six des cantons suisses s'élève 622,908 millions de francs. La part totale à charge du canton de Fribourg s'élève à 21,283 millions. Subventions cantonales pour les communes: le service a encouragé et soutenu financièrement plusieurs projets communaux de mobilité écologique partagée. Ce dernier concerne l'AGGLO de Fribourg avec 42'919 frs, l'Académie de la mobilité du TCS pour le programme Charge Mobility avec 25 000 frs, qui vise à développer l'offre de mobilité partagée dans les communes comme dans les régions et à promouvoir son utilisation.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2024-CE-151

Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement

Rapporteur-e:	Menoud-Baldi Luana (<i>Le Centre/Die Mitte, GL</i>)	Menoud-Baldi Luana (<i>Le Centre/Die Mitte, GL</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement	
Rapport/message:	11.03.2025 (<i>BGC mai 2025, p. 1203</i>)	
Préavis de la commission:	05.05.2025 (<i>BGC mai 2025, p. 1443</i>)	

Discussion

Menoud-Baldi Luana (*Le Centre/Die Mitte, GL*). En 2024, nous relevons en particulier pour la DIME les points suivants:

La politique de protection du climat est l'un des thèmes principaux de la DIME. En 2024, 14 nouvelles mesures ont été introduites pour mettre en œuvre le Plan climat cantonal, portant ainsi le nombre de mesures en œuvre à 91 depuis 2021. Le Service de l'environnement a lancé un programme pilote et développe des outils afin d'accompagner les communes fribourgeoises dans l'établissement de leur stratégie climatique. Les communes de Belfaux, Givisiez, Saint-Aubin et Vuisternens-devant-Romont se sont engagées dans la démarche. La commune de Morat rejoindra la phase pilote en début 2025.

Le plan d'action de la stratégie cantonale du développement durable 21-31, piloté, coordonné et révisé par le Bureau de la durabilité, compte 155 mesures placées sous la responsabilité des directions. Un compte rendu annuel de l'avancement des mesures est effectué. Le troisième bilan est largement positif. Le 25 mai 2024, le refactoring de l'application de gestion des permis de construire du canton de Fribourg, FRIAC, a été développé. Il s'agit d'une mise à jour du cœur de l'application. Le but de cette refonte a été de sécuriser l'application, mais aussi de la rendre plus fluide et d'apporter quelques améliorations aux différentes fonctionnalités de l'application qui ont été demandées par les utilisateurs.

L'horaire 2025 des transports publics, entré en vigueur le 15 décembre 2024, est le plus grand chambardement en Suisse romande depuis Rail 2000. Il résulte du rallongement des temps de parcours des trains grandes lignes des CFF, qui s'est répercute sur les lignes de bus et de trains du trafic régional et du trafic local. Environ 60% des lignes parcourant le canton de Fribourg ont dû être adaptées, ce qui a nécessité un très important travail du Service de la mobilité en collaboration avec les TPF, mais aussi les régions et les écoles.

En conclusion, nous désirons encore remercier la Direction et les collaboratrices et collaborateurs de la DIME pour le travail fourni en 2024.

Bronchi Laurent (*VEA/GB, SC*). Le groupe VERT·E·S et allié·e·s a pris connaissance avec intérêt du rapport de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement. Nous sommes satisfaits de constater, entre autres choses, l'application de mesures en lien avec le Plan climat. Parmi les nombreuses réalisations, nous avons été sensibles à celle du Service de l'environnement, qui a lancé un programme pilote, il s'agit, comme l'a rappelé M^{me} la Rapportrice, de développer des outils afin d'accompagner les communes fribourgeoises dans l'établissement de leur stratégie climatique. Ainsi, les communes de Belfaux, Givisiez, St-Aubin et Vuisternens-devant-Romont se sont engagées dans la démarche. Comme l'a rappelé M^{me} la Rapportrice, on apprend également que la commune de Morat rejoindra la phase pilote au début 2025.

Voici nos questions:

- > A-t-on déjà un retour sur ce projet pilote d'accompagnement des communes?
- > Quelles sont les réactions desdites communes?
- > D'autres communes seront-elles intégrées au projet?
- > Finalement, ce projet est-il menacé par le programme d'assainissement des finances, brutalement acronymisé PAFE?

Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement. Merci au député Bronchi pour ses commentaires et ses questions. Question 1: A-t-on déjà un retour sur le projet pilote? Les retours ne sont pas systématisés actuellement. Les communes qui participent ne sont évidemment pas très représentatives, parce que c'est des communes particulièrement motivées qui s'annoncent pour ce genre d'exercice. Donc on ne peut pas

en tirer des conclusions générales sur l'ensemble du canton. Les résultats non formalisés que nous avons sont positifs. Ça répond à la question sur les réactions. En ce qui concerne d'autres communes, on a une phase pilote. On ne va pas faire une phase pilote avec toutes les communes du canton, parce que le but d'une phase pilote, c'est principalement de tester un certain nombre de communes, de voir les réactions, de voir ce qu'on doit améliorer aussi en fonction des réactions. Il y aura toujours des choses qui marchent, des choses qui ne marchent pas. Une phase pilote qui marche à 100%, c'est en général presque suspect. Et puis ensuite, ça permettra l'extension à l'ensemble des communes du canton.

En ce qui concerne les menaces par le PAFE, difficile à dire aujourd'hui parce que le Conseil d'Etat a mis un programme en consultation publique. Pour le moment, ça touche partiellement le climat, la politique climatique du canton. Ça touche plutôt marginalement les dépenses liées au Plan climat. Après, vous direz aujourd'hui, est-ce que ça va concerner ou non la part des dépenses climatiques relatives aux communes? C'est un peu tôt pour ça, parce que ça dépendra évidemment du retour de consultation, du paquet que ficelerà le Conseil d'Etat après le retour de consultation, de ce que vous en ferez ici au Grand Conseil. Et puis ensuite, je rappelle que tout ce qui est lié au Plan climat, c'est des budgets relativement globaux, qui peuvent encore bouger un petit peu. Donc on peut aussi à l'intérieur de ce budget mettre un peu plus pour certaines choses, un peu moins pour d'autres. Pour le Conseil d'Etat, la partie soutien aux communes dans le Plan climat est extrêmement importante, parce que les communes sont un relais essentiel de la politique climatique du canton. On ne peut pas décrire simplement des choses depuis en haut sans tenir compte de la volonté des communes. Ces programmes-là permettent de coordonner les deux choses, donc ils sont au centre. Par contre, ça demande d'aller jusqu'au bout de la procédure de consultation et sera mis en oeuvre ensuite par le biais du règlement sur le climat, qui permettra, lui, de déclencher un certain nombre de subventions. Certaines sont déclenchables directement avec l'entrée en vigueur de la loi. Le Conseil d'Etat a adopté plusieurs ordonnances d'application directe de la loi sur le climat en attendant la mise en vigueur du règlement. Le règlement déclenchera le reste, et ça vaut notamment pour les subventions pour les communes.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes de l'Etat 2024-DFIN-20

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle

Rapporteur-e:	Schumacher Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Rapport/message:	15.04.2025 (BGC mai 2025, p. 1901)
Préavis de la commission:	05.05.2025 (BGC mai 2025, p. 1975)
Remarque:	Les comptes détaillés sont publiés sous la forme d'un fascicule séparé.

Examen de détail

Schumacher Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, FV). Je vais vous faire le rapport sur les comptes et l'activité du département de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle et je vais le faire pratiquement simultanément.

En tout premier, quelques *aspects généraux*. La DEEF, pour l'année 2024, fait état d'une gestion financière rigoureuse et d'une bonne utilisation des ressources allouées. Toutefois, les comptes 2024 ont été influencés par le report de la construction du Smart Living Building de Blue Factory pour 8 millions. Les pertes sur créances et cautionnements résultant des faillites de sociétés auxquelles des prêts Covid ou des cautionnements ont été accordés pour une fois 2,13 millions, une deuxième fois pour 700 000 frs. On a aussi divers investissements réalisés par les Hautes Ecoles non prévus au budget mais dont les crédits avaient été reportés pour 860 000 frs et les participations de la HES-SO plus importantes que prévues à hauteur de 466 000 frs. Le budget a été exécuté conformément aux prévisions avec des dépenses dans l'ensemble maîtrisées et des investissements ciblés dans les secteurs prioritaires. Les comptes bouclent avec un excédent avec des charges de 442 millions et des recettes pour 259 millions, soit un excédent de charges de 183 millions.

Au compte des investissements, nous avons 46,561 millions contre 56,832 millions prévus au budget.

Au chapitre des EPT, ce centre de charge fait état de 17,87 équivalents plein-temps de plus. Il y en a eu 19,85 dans le domaine de l'enseignement et il y en a eu environ 2 en moins dans le secteur administratif.

Quelques remarques sur les activités et comptes de différents départements. Plusieurs projets majeurs ont été réalisés en 2024. Le Secrétariat général a poursuivi ses réflexions sur les moyens de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Conjointement avec la Direction de la santé et des affaires sociales, il a élaboré un projet d'application de la loi fédérale

relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers. Il a continué d'œuvrer dans le cadre du comité de pilotage éolien et a lancé les travaux pour installer les mats de mesure des vents sur les sites inscrits au plan directeur cantonal. Il a conclu au niveau de la promotion économique un accord avec l'EPFL visant à son extension sur le site de Blue Factory et le déploiement de six nouvelles chaires actives dans les thèmes stratégiques de l'environnement bâti, de l'énergie et du climat. Il a également poursuivi son soutien aux médias, à La Liberté, à Radio Fribourg, aux Freiburg-Nachrichten, pour environ 190 000 frs, il a œuvré dans le domaine de la collaboration intercantonale, au maintien du service public régional dans le domaine des médias, de la poste et des télécommunications. Il a reçu un mandat de négociation avec l'Union européenne dans le cadre de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique de Suisse occidentale, dont elle a assumé la présidence en 2024. Elle a encore élaboré au sein de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie un projet d'accord sur l'électricité avec l'Union européenne. Il a participé à la planification stratégique et financière pour la période 2025 à 2028 en regard de l'évolution des effectifs étudiantins au sein du comité gouvernemental de la HES-SO. Le Secrétariat général boucle ses comptes avec un excédent de charges de 65 millions, soit 500 000 frs de plus qu'au budget.

Au chapitre de la *Promotion économique*, celle-ci a concrétisé 32 projets prévoyant la création de 527 emplois sur 5 ans et générant 116 millions d'investissements. Ces actions ont également renforcé plus de 1'000 emplois existants. Elle a lancé, dans le cadre de la nouvelle politique régionale, 19 projets approuvés représentant 9,11 millions de francs d'aide. Elle a œuvré en matière de promotion extérieure à l'implantation de 16 entreprises, dont 8 étrangères, générant une quarantaine d'emplois. Elle a poursuivi les contrôles des entreprises bénéficiaires des indemnités pour cas de rigueur. Sur 1'124 dossiers examinés, 728 étaient conformes aux exigences fédérales, 396 ont fait l'objet d'un examen approfondi avec à la clé des remboursements partiels ou totaux dans 94 cas. Ceci pour un montant de 6,63 millions dont 1,73 million a été récupéré jusqu'en fin 2024. Les comptes de la promotion économique terminent avec un excédent de charges d'environ 7 millions et ils étaient à 9 millions, un peu plus de 9 millions, au budget.

Le *Service public de l'emploi* déclare que le taux de chômage moyen pour 2024 est de 2,4%, soit de 0,3 points de pourcentage supérieur à l'année précédente. Le nombre de chômeurs inscrits ayant augmenté régulièrement, la dotation en personnel au sein des offices régionaux de placement et la logistique des mesures de marché ont été renforcées pour maintenir une prise en charge de qualité. Selon le sondage effectué, 76% des 1'700 personnes en recherche d'emploi interrogées ont fait part de leur satisfaction face à leur prise en charge et à leur suivi. Dans le cadre de la lutte contre le travail au noir, 19 mesures de contrainte administratives à l'encontre de différentes sociétés ont été prononcées, dont 6 suspensions d'activité et 13 interdictions d'accès au lieu de travail. Par ailleurs, 66 ordonnances pénales et 6 ordonnances de non-entrée en matière ont été rendues pour un refus de collaboration à la suite d'un contrôle. Les comptes se sont clos avec un excédent de charges de 8 millions contre 7,9 millions au budget.

Service du logement: Quelque chose d'intéressant. Le nombre de logements vacants dans le canton, selon l'Office général de la statistique, état au 1^{er} juin, c'est 1'225 logements vacants. C'est un taux de 1,16. C'est six logements subventionnés, ce qui n'a pas changé par rapport à 2023.

Le *Service de la formation professionnelle* a assuré le suivi et la gestion de 9'678 personnes en formation. Les comptes sont conformes aux prévisions du budget, et se closent sur un excédent de charges de 12 millions, 12 contre 12,331 millions au budget. C'est pareil pour l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle, pour l'école des métiers, pour l'Ecole professionnelle des arts appliqués, pour les écoles techniques.

J'en viens à la *direction générale de la HES-SO/Fribourg*. La clôture des comptes a été conforme au budget avec une réduction de l'excédent de charges budgétaire. La HES-SO/Fribourg a participé à l'établissement du plan financier 2024-2028, lequel marque une étape cruciale dans la planification à long terme de ses ressources financières. La HES-SO a renforcé son offre de formation avec des programmes innovants et adaptés aux besoins du marché. Elle a organisé des journées portes ouvertes pour attirer de nouveaux étudiants et promouvoir ses filières, notamment en ingénierie et en soins infirmiers. La recherche et l'innovation restent au cœur de notre mission, déclare cette école.

En 2024, plusieurs projets de recherche appliquée ont été lancés en collaboration avec des partenaires académiques et industriels, par exemple Smith Smart Energy District. Ce qui est important et un peu inquiétant, c'est qu'on assiste à une diminution significative du nombre d'étudiants. Ceux-ci étaient 2'668 en 2017 et ils sont actuellement en 2024 à 2'131. Sont particulièrement touchées les filières d'ingénierie, d'architecture et de gestion. Les filières concernant les domaines de la santé et du social sont restées plus ou moins stables avec une tendance à la baisse pour les premiers et un développement positif pour les seconds. Notons aussi que les étudiants alémaniques, très souvent, se dirigent vers les institutions des autres cantons, qui sont germanophones. Pour les comptes, la HES-SO termine avec un excédent de charges de 6,451 millions. Ça, c'est directement. Je laisse tomber ceci, parce que nous avons maintenant toutes les écoles. Vous pouvez les trouver dans le rapport que j'aurai fourni à notre secrétaire.

J'en viens au *Service de l'énergie*. Le Service de l'énergie, en collaboration avec le centre de compétences 'Système d'information territoriale', a publié sur le portail cartographique du canton diverses statistiques communales sur les systèmes de chauffage et de production pour l'eau sanitaire. Une vaste étude a été réalisée sur le potentiel de développement de la force hydraulique dans le canton. Conclusion, le potentiel d'augmentation de la production d'électricité renouvelable lié à cette source énergétique est limité. Le Conseil d'Etat, au travers du Service de l'énergie, poursuit la mise en œuvre de sa stratégie solaire photovoltaïque, laquelle prévoit diverses mesures pour encadrer sa concrétisation. Les objectifs quantitatifs ont été fixés proportionnellement aux objectifs fédéraux et devront être atteints d'ici 2050. Au chapitre des comptes, un excédent de charges de 6,530 millions contre 6,359 millions.

Voilà, je terminerai en remerciant M. le Conseiller pour son accueil ainsi que son chef de service, M. Aegerter et sa collaboratrice scientifique, M^{me} Wicht et aussi tous les collaborateurs de ce grand département.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Je n'ai rien à ajouter. Merci infiniment au député Schumacher pour cet excellent rapport. Merci aux deux Rapporteurs pour la très bonne collaboration dans le cadre de l'examen de ces comptes.

Kubski Grégoire (PS/SP, GR). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis membre de la Fondation Intervalle - SeMo. Monsieur le Conseiller d'Etat, quelles économies allez-vous réaliser grâce au démantèlement des institutions préprofessionnelles que vous êtes en train de mettre en place?

Bonny David (PS/SP, SC). Une question: concernant les offices régionaux de placement, les ORP, une résolution était passée au sein du Grand Conseil pour dire de stopper justement cette restructuration et on avait eu une bonne séance de discussion avec des députés de tous les partis politiques. On a entendu tout récemment par la bande qu'il y avait eu une séance avec les députés du sud parce que vous seriez à nouveau en train de chercher à rationaliser ces services alors que le Grand Conseil avait dit de stopper, vu aussi, on le voit, la difficulté pour l'économie fribourgeoise, aussi pour le risque d'augmentation du nombre de chômeurs, j'aimerais donc savoir où on en est aujourd'hui. Est-ce que vous continuez le démantèlement? Est-ce que c'est enfin gelé ou est-ce qu'il faut-il à nouveau intervenir différemment?

Altermatt Bernhard (Le Centre/Die Mitte, FV). In den Jahren 2000 bis 2020 haben wir eine Stagnation der Studierendenzahlen bemerkt, und mittlerweile, 2020 bis 2025, gehen die Studierendenzahlen weiter zurück. Für die Universität und jetzt eben auch die Fachhochschulen bedeutet weniger Studenten weniger Einnahmen, weniger Transferzahlungen, weniger Subventionen und Projektgelder. Wir reden heute über die Finanzen, darum hier meine Frage, welche Massnahmen Ihnen bekannt sind, die von den Rektoraten und Direktionen dieser Hochschulen getroffen werden, um dieser beunruhigenden Tendenz entgegenzuwirken. Und wie bringt sich der Staatsrat als oberstes Führungsorgan in die entsprechenden Bemühungen ein?

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Pour répondre à la question du député Kubski, désolé, c'est presque un peu de la mauvais foi. Donc vous avez vu que la commission des jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle travaille actuellement sur plusieurs réformes et l'objectif est toujours le même, on veut offrir aux jeunes la meilleure prise en charge possible. Ces réformes, qu'on a entamées ensemble avec les partenaires depuis trois ans, quelque chose comme ça, visent à rendre cohérent et durable le dispositif de prise en charge des jeunes. L'objectif est vraiment d'offrir une meilleure coordination inter-mesures, elle est nécessaire, ce n'est pas un programme d'économies, on n'aura pas à disposition moins d'argent, c'est vraiment pour améliorer encore une fois les prestations, ensemble avec les partenaires. Là, les travaux sont en cours et en tout cas je me réjouis aussi de la bonne coopération des directions et des conseils d'administration de ces instituts.

Par rapport aux ORP, là aussi, ce n'est pas un démantèlement, à ma connaissance, donc vous seriez mieux informé que moi. À ma connaissance il y a aujourd'hui même une rencontre prévue des députés du sud, sous la présidence des préfets. On m'a promis de me donner une réponse par rapport à cette amélioration des prestations pour les demandeurs d'emploi d'ici fin mai. J'attends maintenant le retour du politique, que j'ai réuni il y a un moment déjà pour leur expliquer comment, selon nous, on pourrait encore améliorer la prise en charge des demandeurs d'emploi.

Zur Frage von Grossrat Altermatt: ja, das ist eine extrem wichtige Frage bezüglich der Studentenzahlen. Das ist eigentlich der Hauptschwerpunkt, den wir uns gesetzt haben – auch in den Zielen (die der Generaldirektion, also des Rektorats) – und der auch den einzelnen Fachhochschulen gesetzt wurde, dass wir die Studentenzahlen stabilisieren, respektive wieder erhöhen. Wir haben einen ganzen Katalog von Massnahmen, die bereits umgesetzt wurden. Vielleicht waren Sie an der Sensermesse dieses Wochenende und haben einen Stand gesehen. Es wurde auch sehr viel Werbung gemacht. Die einzelnen Verantwortlichen sind sehr, sehr présent auf dem Terrain, vor allem auch im deutschsprachigen Teil. Das wurde gesagt von Grossrat Schumacher. Da haben wir effektiv ein Problem, dass einfach die Hauptstadtregion Schweiz, also unsere Hauptstadt, sehr, sehr attraktiv ist – auch für die Deutschfreiburgerinnen und Deutschfreiburger. Da haben wir noch viel Arbeit vor uns. Und gleichzeitig sind wir im Rahmen der Fachhochschule Westschweiz daran, auch den künftigen Finanzplan anzupassen.

Das ist auch eine sehr, sehr anspruchsvolle Aufgabe, auch im Hinblick auf das Sparprogramm des Bundes – Sie haben es gehört –, das uns natürlich auch direkt betreffen wird. Also, ich könnte vielleicht noch sehr, sehr viel mehr sagen, aber ich glaube, ich bin zuversichtlich: Mit der Initiative, die jeden Tag an den Tag gelegt wird, vor allem von den Direktoren der 4 Fachhochschulen, bin ich überzeugt, dass wir diese Trendwende in Kürze schaffen werden.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2024-CE-151

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle

Rapporteur-e:	Schumacher Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Rapport/message:	11.03.2025 (BGC mai 2025, p. 1203)
Préavis de la commission:	05.05.2025 (BGC mai 2025, p. 1443)

Discussion

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes de l'Etat 2024-DFIN-20

Direction de la formation et des affaires culturelles

Rapporteur-e:	Freiburghaus Andreas (PLR/PVL/FDP/GLP, SE)
Représentant-e du gouvernement:	Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles
Rapport/message:	15.04.2025 (BGC mai 2025, p. 1901)
Préavis de la commission:	05.05.2025 (BGC mai 2025, p. 1975)
Remarque:	Les comptes détaillés sont publiés sous la forme d'un fascicule séparé.

Examen de détail

Freiburghaus Andreas (PLR/PVL/FDP/GLP, SE). Ich beglücke Sie heute Morgen auf Deutsch mit meinem Rapport. Ich glaube, das bringt auch etwas Abwechslung in diese doch recht eintönige Rechnungsabnahme.

Mit der Direktion für Bildung und kulturelle Angelegenheiten (BKAD) behandeln wir jetzt diejenige Direktion mit der grössten Anzahl an Mitarbeitenden, nämlich dem gesamten Lehrkörper, ausser demjenigen der Berufsschulen. Da ist es doch erstaunlich und beeindruckend, dass das Budget mit einem Gesamtaufwand von 1,177 Milliarden Franken und einem Gesamtertrag von 473 Millionen Franken lediglich um 0,71 % überschritten wurde. Dies ist insofern erwähnenswert, als darin die Anpassung der Saläre an die Teuerung die budgetierten Werte überschritt, aber darin enthalten ist. Zudem konnten mit diesem Endresultat die Kosten der ansteigenden Schülerzahlen, insbesondere im frankophonen Teil des Kantons, absorbiert werden. Festzuhalten ist ergänzend, dass es sich bei 72,2 % der Kosten der Direktion um Personalkosten handelt.

Bei den gegenüber dem Budget und dem Vorjahr angestiegenen Kosten sind mehr als 4 Millionen Franken Personalkosten bei der Universität zu erwähnen, welche zumindest teilweise auf einem durch den Grossen Rat überwiesenen Mandat gründen.

Gegenüber dem Budget fallen auch die in den letzten Jahren zunehmenden Kosten (1,3 Millionen Franken) für die Stellvertretungen von Lehrkräften in den Schulen verschiedener Stufen ins Gewicht. Die Gründe dazu reichen von Mutterschafts- beziehungsweise Vaterschaftsurlauben und Dienstaltersgeschenken bis zur krankheits- oder unfallbedingten Betreuung von Familienangehörigen.

Massiv zugenommen, um 2,65 Millionen Franken, haben die Kosten für die Sonderschulen und die Sonderpädagogik – und dies, wohlverstanden, auf der Grundlage der Budgetzahlen.

In der Jahresrechnung 2024 wurde eine nicht budgetierte Einlage von 1,7 Millionen Franken zugunsten der Subventionen des Kulturgüterdienstes vorgenommen. Seit einiger Zeit können oder konnten die zugesprochenen Subventionen nicht mehr termingerecht ausgerichtet werden.

Im Gegenzug wurden die budgetierten Beträge für den Unterhalt im Kunsthistorischen sowie auch im Naturhistorischen Museum nicht ausgeschöpft.

Auf der Einnahmenseite sind die Einschreibegebühren der Universität aufgrund abnehmender Anzahl von Studierenden – wir haben das bereits beim Vorthema gehört – gegenüber dem Budget um 1,38 Millionen Franken zurückgegangen. Gleichzeitig wurde das Budget bei den Beiträgen der Nichtuniversitätskantone um mehr als 5 Millionen Franken und bei den Bundesbeiträgen um 3,2 Millionen Franken unterschritten.

In der Jahresrechnung der Direktion ist auch das in diesem Saal beschlossene Audit des Amtes für französischsprachigen obligatorischen Unterricht (SEnOF, von Französisch: Service de l'enseignement obligatoire de langue française) im Betrag von 257 705 Franken grösstenteils zu Lasten dieser Direktion abgerechnet.

Wir konstatieren, dass die Budgetbeträge der Stipendien um über 1 Million Franken nicht ausgeschöpft wurden. Die derzeitige Gesetzesgrundlage, die bald revidiert wird, ist noch nicht an die Beschlüsse im Grossen Rat adaptiert.

Wir stellen fest, dass das Unterrichtsmaterial sowohl gegenüber der Rechnung 2023 als auch dem Budget 2024 massiv teurer ist. Im Bereich der Sonderpädagogik hat sich die Invalidenversicherung aus der Finanzierung von Unterrichtsmaterial, insbesondere der digitalen Hilfsmittel, zurückgezogen, was bedeutet, dass der Kanton diese Aufwände decken muss.

Zusammenfassend stelle ich fest, dass den Finanzen in der Direktion die nötige Aufmerksamkeit gegeben wird und entsprechend den gesetzlichen Vorgaben die Einnahmen und Ausgaben möglichst realitätsnah geplant werden.

Ich bedanke mich zusammen mit meinem Kollegen Laurent Dietrich herzlich für den offenen Austausch mit der Direktorin Frau Staatsrätin Sylvie Bonvin-Sansonrens wie auch dem wohl ältesten Generalsekretär in unserer Verwaltung, Michel Perriard, welcher inzwischen in den Ruhestand getreten ist.

Michelod Savio (PLR/PVL/FDP/GLP, VE). Mon lien d'intérêt: je préside l'Association des communes pour le cycle d'orientation (CO) de la Veveyse.

Je m'exprime en mon nom et celui de mes collègues Bronchi, Bürdel et Zurich au sujet d'OMax, une prestation développée pour soutenir les jeunes identifiés à haut risque de non-insertion professionnelle au terme de leur scolarité obligatoire.

Petit rappel du cadre: en juin 2022, OMax s'est inscrit dans les objectifs de législature du Conseil d'Etat. Le préambule de ces objectifs est clair: avec Vision, qui se décline à 2035, le gouvernement fribourgeois élabore un programme qui regarde loin, bien au-delà d'une prochaine législature, et dont les impacts porteront sur notre jeunesse. Pour OMax, l'ambition est explicite: anticiper les problématiques d'insertion et accompagner les jeunes vers l'emploi dès la fin de leur scolarité obligatoire. En 2024, le succès de ce programme est confirmé. Plus de 80 % des élèves à haut risque de non-insertion ont trouvé une solution, un apprentissage, une formation, un emploi à la sortie du CO grâce à OMax. Concrètement, OMax signifie que des dizaines de jeunes ne basculeront pas vers l'aide sociale ou d'autres dispositifs plus coûteux.

Malgré ces résultats, à la rentrée 2024/25, OMax passe de 5 à 2 CO, ce qui se voit également dans les comptes 2024. La raison principale: les moyens extraordinaires n'ont pas été reconduits et aucun équivalent plein-temps n'a été inscrit au budget ordinaire. C'est un recul regrettable, qui est contraire à la vision 2035 et aux objectifs que vous avez arrêtés en début de législature. Et c'est aussi un calcul budgétaire contre-productif. Accompagner ces jeunes avec un programme qui fonctionne coûte moins cher que de les soutenir plus tard via l'aide sociale, par exemple. Couper une mesure qui génère des économies futures pour répondre à des contraintes budgétaires immédiates est un non-sens. Dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, et je pense notamment au programme d'assainissement des finances de l'Etat, OMax n'est pas une dépense, mais une économie différée.

En conclusion, M^{me} la Conseillère d'Etat, nous vous invitons à pérenniser OMax, à inscrire les EPT nécessaires dans le budget 2026 afin d'étendre le dispositif à tous les CO du canton et ainsi adresser un signal clair: Fribourg investit intelligemment dans sa jeunesse et dans la santé de ses finances publiques.

Kubski Grégoire (PS/SP, GR). Mes liens d'intérêts: je suis membre du sénat de l'Université de Fribourg.

Concernant l'université, pouvez-vous confirmer que les amortissements du bâtiment de la Tour-Henri, qui n'est pas encore construite, grèvent déjà les comptes de l'Université de Fribourg?

Et une deuxième question: à quand peut-on attendre le rapport sur l'audit sur le Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF)?

Bonvin-Sansonrens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles. Merci à MM. les Députés pour leurs questions.

Tout d'abord, ce n'est pas vraiment une question, c'est un compte rendu des résultats de cette mesure OMax. Effectivement, vous avez raison, M. le Député Michelod, cette mesure a connu un grand succès et nous nous en félicitons. C'était une

mesure qui était née des mesures Covid et c'est la mesure jeunesse qui avait duré le plus longtemps, malgré la fin du Covid, parce que nous avions constaté, effectivement, sa grande utilité. Je prends note de vos demandes, j'en ferai part au Conseil d'Etat. Mais aujourd'hui, je ne peux, évidemment, pas donner l'avis du Conseil d'Etat, mais je prends note de ce souci que vous avez concernant cette mesure.

Quant aux questions du député Kubski, je vais commencer par la dernière, le résultat de l'audit concernant le Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF) et le mandat que vous aviez accepté en 2024. Ces résultats vont arriver assez rapidement, nous espérons d'ici la session de juin. Mais, évidemment, que ça a demandé un gros travail et aujourd'hui, je ne peux pas encore vous le garantir, mais nous l'espérons.

Quant aux amortissements pour l'Université, effectivement, le système d'amortissement de l'Etat de Fribourg s'applique également aux constructions de l'Université. Peut-être que M. le Directeur des finances aura plus d'explications techniques que moi. Peut-être que je reviendrai vers vous avec la réponse. Je n'aimerais pas dire quelque chose de faux. Mais effectivement, l'Université est soumise au même système que l'Etat.

Freiburghaus Andreas (*PLR/PVL/FDP/GLP, SE*). Ich kann vielleicht etwas ergänzen. Bei einer Abschreibung ist es so, dass die Investitionen, sobald sie beim Kanton getätigten werden, ab sofort mit dem vorgesehenen Satz abgeschrieben werden, dies entgegen der Rechnungslegung in den Gemeinden.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2024-CE-151 Direction de la formation et des affaires culturelles

Rapporteur-e:	Freiburghaus Andreas (<i>PLR/PVL/FDP/GLP, SE</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Bonvin-Sansonrens Sylvie , Directrice de la formation et des affaires culturelles
Rapport/message:	11.03.2025 (<i>BGC mai 2025, p. 1203</i>)
Préavis de la commission:	05.05.2025 (<i>BGC mai 2025, p. 1443</i>)

Discussion

Freiburghaus Andreas (*PLR/PVL/FDP/GLP, SE*). Ich fange wieder mit diesem Auditbericht vom Amt für französischsprachigen obligatorischen Unterricht (SEnOF, von Französisch: Service de l'enseignement obligatoire de langue française) an. Das Generalsekretariat der Direktion für Bildung und kulturelle Angelegenheiten (BKAD) war sehr intensiv damit beschäftigt, die Grundlagen zur Verfügung zu stellen für die Ausarbeitung dieses Berichts. Die Auditoren wurden entsprechend ihrem Bedarf mit den nötigen Unterlagen bedient. Ebenso hat das Projekt der Digitalisierung der Schulen, über das wir diese Woche auch beraten werden, viele Ressourcen in einigen Bereichen der Direktion absorbiert.

Die Einbindung der Pädagogischen Hochschule in die Universität erfolgt entsprechend dem Zeitplan.

Im Gegensatz dazu bereitet die Erweiterung der Rechtsfakultät im Gebiet der Tour Henri, dies wurde vom Kollegen Kubski in einem anderen Bereich angesprochen, einiges an Kopfzerbrechen und Zeitverlust, nachdem die Eidgenössische Natur- und Heimatschutzkommission einen negativen Vorbescheid abgegeben hat.

Die Arbeitszeitaufzeichnungen des Lehrpersonals zeigen bei hohen Arbeitspensen eine gute und eine hohe Übereinstimmung mit dem Stellenbeschrieb und dem Zeitplan. Weitere Erhebungen und Rückschlüsse folgen in nächster Zukunft.

Am 18. Januar 2024 konnte eine Konvention zwischen den Kantonen Waadt und Freiburg bezüglich der Zuweisung der Schüler in der freiburgischen und waadtländischen Broyeregion unterzeichnet werden.

Und ein wenig weiter weg: Der Krieg in der Ukraine dauert an. Die obligatorischen Schulen sind also weiterhin mit der Integration und Förderung der rund 500 Schülerinnen und Schüler aus diesem Herkunftsland gefordert.

Und noch ein Satz bezüglich der beschäftigten Arbeitskräfte: Die Direktion beschäftigt per Ende 2024 5340 Vollzeitäquivalente (VZÄ), dies sind rund 116 VZÄ mehr als ein Jahr zuvor. Davon entfallen rund 107 auf das Unterrichtswesen, grösstenteils, wie bereits im Rechnungsbereich erwähnt, im frankophonen Bereich.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport d'activité 2025-DFAC-2

Rapport d'activité 2024 de l'Office cantonal du matériel scolaire (OCMS)

Rapporteur-e:	Freiburghaus Andreas (PLR/PVL/FDP/GLP, SE)
Représentant-e du gouvernement:	Bonvin-Sansonnen Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles
Préavis de la commission:	09.04.2025 (BGC mai 2025, p. 2052)

Discussion

Freiburghaus Andreas (PLR/PVL/FDP/GLP, SE). Ich werde mit jeder Wortmeldung ein wenig kürzer. Diesmal geht es um die Kantonale Lehrmittelverwaltung.

Das Jahr 2024 war für die Kantonale Lehrmittelverwaltung ein Jahr der Stabilität. Die Zusammenarbeit mit dem Amt für Drucksachen und Material (DMA) wird laufend ausgebaut, um die Aufgaben effizienter zu erledigen. Dementsprechend wurden Aufgaben, aber auch Personal, entsprechend den Bedürfnissen verschoben. Dadurch wird die Effizienz in den Bereichen Bestellen, Liefern und Abrechnen durch Synergien gesteigert. Diese soll sich entsprechend den Bedürfnissen weiterentwickeln.

Die Jahresrechnung schliesst mit einem Mehrertrag von rund 2000 Franken ausgeglichen.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport d'activité.

Comptes de l'Etat 2024-DFIN-20

Comptes généraux de l'Etat. Exercice 2024

Rapporteur-e:	Ingold François (VEA/GB, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances
Rapport/message:	15.04.2025 (BGC mai 2025, p. 1901)
Préavis de la commission:	05.05.2025 (BGC mai 2025, p. 1975)
Remarque:	Les comptes détaillés sont publiés sous la forme d'un fascicule séparé.

Bilan et annexes

Vuilleumier Julien (VEA/GB, FV). Concernant le bilan et les annexes aux comptes 2024, je souhaite relever quelques éléments essentiels, en particulier le résultat final de l'exercice, les écritures de clôture et la structure du bilan.

Nos résultats de l'Etat pour 2024 s'élèvent à 979 090 francs. Ce résultat est le fruit d'un déficit ordinaire de 3,77 millions de francs, qui a été compensé par plusieurs écritures de clôture, principalement liées à la gestion des provisions.

Parmi ces opérations figurent:

- > un prélèvement de 30 millions de francs sur la provision liée au risque de baisse du bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS);
- > la dissolution de 9,5 millions de francs de la provision Covid;
- > l'augmentation de 25 millions de francs de la provision pour l'assainissement de l'Hôpital fribourgeois (HFR);
- > un complément de 7 millions de francs à la provision pour heures supplémentaires et vacances non prises.

Le bilan de l'Etat au 31 décembre 2024 s'élève à 3,53 milliards de francs. A l'actif, on trouve environ 2,5 milliards de francs de patrimoine financier, incluant les créances fiscales, les liquidités et les placements à long terme, ainsi qu'à peu près 1 milliard de francs de patrimoine administratif, notamment sous forme d'investissements en cours et de participations, à titre d'exemples, dans la Banque cantonale de Fribourg (BCF), le Groupe E ou Bluefactory. Du côté du passif, les engagements courants et à long terme représentent plus de 1,8 milliard de francs, avec notamment 149 millions de francs d'emprunts à court terme et 504 millions de francs d'engagements à long terme. Le capital propre, lui, s'établit à 1,29 milliard de francs, en incluant les fonds dédiés, les excédents accumulés et le résultat de l'exercice. Les provisions inscrites au bilan à court, moyen et long termes totalisent plus de 380 millions de francs. Elles couvrent des domaines aussi variés que la santé publique, les

politiques culturelles, la fiscalité, l'environnement ou les ressources humaines. Une liste détaillée des provisions est fournie en annexe.

L'Inspection des finances, qui a réalisé l'audit des comptes, a confirmé que les écritures de clôture sont en ordre et conformes aux exigences légales. Elle a toutefois formulé deux recommandations importantes. La première concerne la provision pour l'HFR, actuellement de 90 millions de francs, alors que le risque estimé s'élève à 264 millions de francs. Une mise à jour est recommandée. Cette question a déjà été abordée lors de l'entrée en matière sur les comptes. La seconde recommandation concerne la provision pour heures supplémentaires et vacances non prises, estimées à 35 millions de francs, dont 28 millions de francs ont été provisionnés. L'Inspection des finances recommande un ajustement au bouclage 2025, mais aussi une réduction durable du volume d'heures. Cet aspect a aussi été discuté lors du traitement des comptes.

Enfin, les annexes aux comptes fournissent une vision d'ensemble sur les investissements en cours, les fonds et réserves, les crédits supplémentaires votés et les engagements hors bilan. Ce dernier point est crucial, puisque l'Etat garantit, à titre d'exemple, 1,3 milliard de francs à la Caisse de prévoyance du personnel.

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Je remercie M. le Rapporteur. Je ne peux que confirmer que les soucis de l'Inspection des finances sont aussi les nôtres.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Comptes de l'Etat 2024-DFIN-20

Comptes généraux de l'Etat. Exercice 2024

Rapporteur-e:	Ingold François (VEA/GB, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances
Rapport/message:	15.04.2025 (BGC mai 2025, p. 1901)
Préavis de la commission:	05.05.2025 (BGC mai 2025, p. 1975)
Remarque:	Les comptes détaillés sont publiés sous la forme d'un fascicule séparé.

Récapitulation

Ingold François (VEA/GB, FV). J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont pris la parole, en particulier mes collègues de la Commission des finances et de gestion (CFG), mais également les député-e-s qui ont posé des questions, toujours extrêmement pertinentes. J'aimerais également remercier notre secrétaire Reto Schmid, qui a fait un travail de titan en rédigeant dans des délais serrés les différents procès-verbaux, avec une justesse et un sens de la synthèse très précieux. Je remercie également notre président Claude Brodard, qui a toujours su gérer les discussions avec respect et bienveillance. Et pour finir, je me permets de remercier, au nom de la CFG, notre maintenant ancien trésorier Laurent Yerly, en lui souhaitant bonne chance et plein succès pour la suite de sa carrière.

Comptes de l'Etat 2024-DFIN-20

Décret relatif aux comptes de l'Etat du canton de Fribourg 2024

Rapporteur-e:	Ingold François (VEA/GB, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances
Rapport/message:	15.04.2025 (BGC mai 2025, p. 1901)
Préavis de la commission:	05.05.2025 (BGC mai 2025, p. 1975)
Remarque:	Les comptes détaillés sont publiés sous la forme d'un fascicule séparé.

Entrée en matière

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

I. Acte principal

Art. I

> Adopté.

II. Modifications accessoires

> Adopté.

III. Abrogations accessoires

> Adopté.

IV. Clauses finales

> Adopté.

Titre et préambule

> Adopté.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 94 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS / SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 94.*

Rapport d'activité 2025-GC-14

Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) : Rapport annuel 2024

Rapporteur-e:	Rodriguez Rose-Marie (PS/SP, BR)
Représentant-e du gouvernement:	Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles
Rapport/message:	30.01.2025 (BGC mai 2025, p. 2138)

Discussion

Rodriguez Rose-Marie (PS/SP, BR). Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye, j'ai le plaisir de vous soumettre son rapport d'activité pour l'année 2024. Durant cette période et conformément à la convention intercantonale, la commission s'est réunie à deux reprises, en avril et en octobre, notamment pour les comptes 2023 et le budget 2025.

Tout d'abord et au nom de la commission, je tiens à remercier Monsieur Nicolas Fragnière, directeur, M^{me} Géraldine Dafflon, administratrice, Madame Sylvie Bonvin-Sansonnens, conseillère d'Etat et présidente du Conseil du GYB pour les années 2024 et 2025, Monsieur François Piccand, chef du Service de l'enseignement secondaire du 2^e degré du canton de Fribourg, M. Lionel Eperon, directeur général de l'enseignement postobligatoire du canton de Vaud et Monsieur Alain Renevey, notre secrétaire, pour l'excellente collaboration.

Le rapport qui vous est soumis se décline en quelques points: les comptes de l'année 2023, le budget prévisionnel pour l'année 2025, ainsi que quelques thèmes d'actualité.

Les comptes 2023, présentent un total de charges d'exploitation de 20 177 022 francs, avec une différence par rapport au budget de 808 537 fr. 91, même après un apport à la réserve de 50 877 fr. 70. Le résultat final a donc permis de renflouer la réserve, plafonnée à 5 % du résultat, et de rembourser les cantons de Vaud et Fribourg pour le solde.

Tout cela est essentiellement dû à un certain nombre d'éléments prévus au budget et qui n'ont pas été réalisés ou prévus de manière trop élevée ou trop anticipée. Cela a notamment concerné :

- > des effectifs d'enseignants stables grâce à une augmentation de la quantité d'élèves plus faible que prévu;
- > deux postes vacants non repourvus en informatique et en psychologie scolaire;
- > des coûts de l'énergie bien maîtrisés, notamment en lien avec la nouvelle extension;
- > une baisse du nombre d'élèves scolarisés dans des établissements hors canton;
- > au niveau des produits, on constate une légère hausse des locations pour certains locaux et une subvention du SEFRI plus généreuse que prévue.

Le budget 2025 voit ses charges augmenter de 4% pour atteindre un total de 22 754 210 francs. Cette hausse s'explique entre autres par l'augmentation des charges du personnel induites notamment par l'ouverture de deux classes en août 2024 et de deux autres classes en août 2025. A relever aussi que le bâtiment principal du GYB fêtera ses 20 ans cette année et que quelques réfections et entretiens ont été ajoutés au budget: les façades de la Ferme de la Blancherie, de l'étanchéité, quelques connexions électriques modulables, et le remplacement de stores.

Quelques chiffres et actualités du GYB: avant de terminer ce résumé, j'aimerais dresser un bref portrait de l'établissement qui nous occupe. Le GYB, en 2024, c'est trois écoles: Maturité, Ecole de commerce, Ecole de culture générale; 335 titres délivrés en juin 2024 dans les différentes filières proposées. 2024 a été la première année où le 100% des élèves ont suivi le cursus numérique et plus de 90% des candidates et candidats ont choisi de passer les examens selon un modèle numérique. Dans ce sens et même si le GYB connaît depuis plus de 10 ans le cursus numérique, l'établissement a intégré une partie du projet BYOD fribourgeois et a mis en place, pour la première fois, un petit défraiement pour le matériel informatique des enseignants.

A la rentrée 2024-2025, 1310 élèves étaient inscrit-e-s, réparti-e-s dans 61 classes. Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'année scolaire précédente. 129 enseignant-e-s travaillent au GYB. S'y ajoutent 21 personnes composant le personnel administratif. Dix stagiaires et deux assistantes de langues complètent l'effectif.

En octobre 2024, le GYB a reçu de la CDIP la reconnaissance officielle de la filière « Ecole de culture générale » pour les trois domaines professionnels enseignés, à savoir le travail social, la pédagogie et la santé. Cette reconnaissance certifie la

qualité de la formation et permet aux élèves de poursuivre leur cursus au niveau subséquent. Dès 2025, le GYB s'attellera à l'obtention de la reconnaissance des différentes maturités spécialisées (travail social, santé et pédagogie).

Evolution de la maturité gymnasiale: Ceci est un vaste projet pour une harmonisation de la durée des études. Certains cantons prévoient une maturité fédérale en quatre ans, comme Fribourg, et d'autres en trois ans comme le canton de Vaud. Au GYB, les deux maturités coexistent. Il s'agit donc d'harmoniser le tout en douceur et en donnant du temps aux différentes autorités scolaires. L'Assemblée plénière de la CDIP a adopté en juin 2024 la nouvelle version du plan d'études cadre pour les écoles de maturité gymnasiale. Les textes révisés sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2024. A partir de là, la Confédération demande aux gymnases de respecter la législation révisée avec un délai de huit ans pour les cantons disposant déjà d'une maturité en quatre ans. Elle laisse 14 ans pour une telle adaptation dans les autres cantons. Le canton de Fribourg travaille sur un projet intitulé Matu 2027 tandis que le canton de Vaud prévoit de démarrer avec cette nouvelle mouture de la maturité en 2032.

Le bureau du Conseil et le directeur du GYB ont débuté les différentes réflexions sur le chemin à prendre pour le GYB. De par son statut intercantonal et les différents calendriers qui lui sont imposés, le GYB devra trouver son propre chemin dans le cadre mis en place dans les deux cantons. Mais comme il s'agit d'une structure hybride habituée à jongler avec les lois et habitudes de deux cantons, nous sommes sûrs que cela ne représentera pas un trop grand défi pour la Direction et le Conseil du GYB.

Pour conclure, la commission interparlementaire réitère de manière plus générale ses remerciements à la direction, au corps professoral et aux collaborateurs. Elle souligne de plus la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement et recommande aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg de prendre acte de ce rapport d'activité 2024.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Motion 2025-GC-2

Pour un dispositif de soutien aux entreprises fribourgeoises

Auteur-s:	Savary Daniel (<i>PLR/PVL/FDP/GLP, GR</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Dépôt:	09.01.2025 (BGC février 2025, p. 80)
Développement:	09.01.2025 (BGC février 2025, p. 80)
Réponse du Conseil d'Etat:	11.03.2025 (BGC mai 2025, p. 2389)

Retrait

Savary Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). Mes liens d'intérêts : je suis chef d'entreprise depuis 30 ans. Ce qui va suivre, je dois bien l'avouer, froisse un peu mon ego de Fribourgeois. Mais il faut bien admettre que les Vaudois font fort, très fort même, notamment au niveau de leur économie. Le canton de Vaud, c'est un PIB de 70 milliards de francs contre 20 milliards pour le canton de Fribourg. C'est surtout un PIB de 20% supérieur à celui de Fribourg par habitant. Le canton de Vaud profite à peine de la péréquation fédérale quand Fribourg en est largement tributaire et pointe dans les derniers rangs au niveau suisse. Nous vivons donc largement des ressources des autres cantons et notre fiscalité ne couvre même plus la masse salariale de la fonction publique. En revanche, nous sommes les champions suisses de l'exportation pendulaire. Notre économie est chroniquement faible. Notre fortune a fondu et notre avenir s'appelle désormais le PAFE. Les Vaudois ont identifié, il y a un an déjà, que la conjoncture économique allait se péjorer, ce que confirment les deux derniers sondages de la CCIF et les statistiques fédérales. Comme en 2015 durant la crise du franc fort et en 2020 durant le COVID, le Grand Conseil vaudois vient d'adopter à l'unanimité, sauf quatre abstentions, un plan de mesures d'aide aux PME. C'est très exactement ce qui vous est soumis aujourd'hui. Mais les Vaudois sont aussi partageurs. Dès le dépôt de ma motion, j'ai été invité au Centre patronal vaudois par Monsieur Emilio Lado, secrétaire patronal et ancien président du parti Le Centre vaudois, à une présentation de mesures de soutien pour lesquelles il s'est investi. Puis, j'ai été à nouveau invité à l'Y-PARC d'Yverdon, un Bluefactory réussi mais multiplié par 10, à une présentation du programme de soutien aux entreprises. Madame la Conseillère d'Etat PLR Isabelle Moret a expliqué avec brio les mesures de soutien à une assistance composée d'une centaine d'entrepreneurs vaudois, des bosseurs, des petits patrons de PME enthousiastes et ravis que leur autorité sût anticiper la probable détérioration de la conjoncture. Les mesures proposées consistent principalement en un mécanisme de cautionnement de prêts, donc remboursables, permettant aux PME de surmonter une mauvaise passe, une rupture de liquidités. Le programme permet aussi le renouvellement de certains équipements nécessaires à la pérennité de l'entreprise. Ces mesures servent surtout à préserver les emplois, le savoir-faire, à éviter les faillites inutiles et à maintenir les PME, les investissements, l'innovation

malgré la crise probable qui s'annonce. Actuellement, il n'existe rien de vraiment comparable à Fribourg. Les Vaudois ont compris, semble-t-il, qu'une entreprise prospère est une entreprise qui paie des impôts, dont les collaborateurs paient aussi des impôts, qui remplissent les caisses de l'Etat et qui profitent donc à l'ensemble de la société. Il ne s'agit pas de distorsion de la concurrence ni de subventions mais de simples mesures anticycliques comme les RHT par exemple. Les mesures, si elles se cantonnent à des cautionnements, ne coûtent rien ou presque. Elles remplacent les banques qui sont devenues de plus en plus frileuses à soutenir les PME. Elles coûteraient largement moins cher que l'improbable aventure du SICHH, la seule entreprise dans laquelle notre vénérable assemblée a investi 15 millions en pure perte. Je pense qu'à Fribourg, il serait bien que nous levions un peu la tête du guidon pour voir ce qu'il se passe au-delà de nos frontières et s'en inspirer. Selon moi, il est important que nous nous donnions les moyens de réussir, d'être proactifs plutôt que de nous plaindre quand il sera trop tard. Mais bon, nul n'est prophète en son pays. Je vais donc retirer cette motion.

> Cet instrument est retiré par son auteur.

> Il est ainsi liquidé.

Postulat 2023-GC-71

Postulat Pour des prestations à la population réparties sur l'ensemble du canton et un sain équilibre économique entre les régions

Auteur-s:	Jaquier Armand (<i>PS/SP, GL</i>) Emonet Gaétan (<i>PS/SP, VE</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement
Dépôt:	10.03.2023 (<i>BGC mars 2023, p. 943</i>)
Développement:	10.03.2023 (<i>BGC mars 2023, p. 943</i>)
Réponse du Conseil d'Etat:	04.02.2025 (<i>BGC mai 2025, p. 2254</i>)

Prise en considération

Jaquier Armand (*PS/SP, GL*). Le Conseil d'Etat a donné une réponse commune aux deux postulats suivants. Mon intervention concernera donc ces deux objets. Mes liens d'intérêts : je n'en ai pas d'autres que d'être postulant.

Cet objet a pour but de rappeler que la cohésion du canton est indispensable. Le postulat veut que dans le canton, les prestations à la population soient égales, que les équilibres économiques soient respectés – ils ne peuvent pas être les mêmes. Concrètement, il s'agit d'effectuer une analyse, de prendre une photo de l'ensemble du canton pour en avoir une vision concrète, de casser certains préjugés ou fausses croyances et, parfois, de mettre en exergue quelques vérités en les abordant en connaissance de cause.

Le Conseil d'Etat a émis toute une série de considérations sur les limites d'une analyse large et complète du fait qu'il serait très difficile d'en tirer quelque chose d'existant et de cohérent. Je n'en ferai pas le résumé, car vous avez lu sa réponse. Il nous propose une méthodologie et suggère de demander à la Haute école de gestion Arc d'effectuer une étude circonstanciée à l'aide de toute une série d'éléments décrits. Il propose également le fractionnement de notre postulat, soit une acceptation du volet relatif à une analyse de la répartition comme cela a été décrit. Nous acceptons ce fractionnement en gardant à l'esprit un but essentiel : la cohésion du canton et la mise en exergue, voire le démontage de bon nombre de fausses croyances, mais il s'agira également d'affronter la réalité de manière constructive et sereine. C'est pourquoi nous accepterons le fractionnement pour les deux objets.

Morand Jacques (*PLR/PVL/FDP/GLP, GR*). Mes liens d'intérêts : syndic d'un chef-lieu, donc directement concerné par les deux postulats (points 12 et 13), et président du Club des communes. Le groupe PLR-PVL partage totalement ou partiellement les conclusions du Conseil d'Etat. Aujourd'hui, les postulants souhaitent casser les fausses croyances et affronter la réalité. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat explique clairement que ces études coûtent un certain montant. Il estime qu'une analyse exhaustive des investissements et des prestations de l'Etat sous l'angle de leur répartition régionale intégrant également les entreprises appartenant à l'Etat et les établissements autonomes de droit public n'est pas faisable. Nous parlons ici de l'ECAB, l'OCN, l'HFR, la BCF, etc.

Quels sont les avantages des décentralisations ? Ces dernières sont certes现实的, présentes, mais lorsque l'OCN ouvre un centre d'expertise dans votre commune, cela crée peu de places de travail, occupe beaucoup de surfaces et engendre beaucoup de circulation. On peut donc se demander quel est l'avantage de cette décentralisation.

La réponse du Conseil d'Etat est claire. Le Club des communes partage sa vision. Le groupe PLR-PVL néanmoins se prononcera contre le fractionnement et rejetera ces postulats.

Berset Alexandre (*VEA/GB, SC*). Je n'ai pas de lien d'intérêt avec cet objet et je parle au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s. Notre groupe partage le questionnement des postulants vis-à-vis de la répartition spatiale des investissements et des prestations de l'Etat. Les VERT·E·S et allié·e·s sont également attaché·e·s à ce que la répartition soit la plus équitable possible. Notre groupe partage l'idée que l'opposition entre ville et campagne n'est pas constructive tout en rappelant, comme le conclut l'étude Ecoplan citée dans la réponse du Conseil d'Etat, que la ville et la campagne ne peuvent s'en sortir que dans un partenariat d'échanges réciproques face aux défis à venir. Notre groupe conçoit également les difficultés méthodologiques ainsi que l'absence de données permettant de répondre complètement aux demandes des postulants. Nous sommes aussi sensibles aux économies en matière de réponses aux postulats de manière générale. Pour cette raison, notre groupe suivra, dans sa majorité, la proposition du Conseil d'Etat, à savoir le fractionnement des postulats et l'acceptation des volets relatifs aux analyses avec approche limitée.

Collomb Eric (*Le Centre/Die Mitte, BR*). Je rapporte au nom du groupe Le Centre et, par souci d'efficacité et comme l'a proposé la présidente, je vais traiter les deux objets simultanément d'autant plus que la grande majorité de notre groupe rejette en bloc les deux postulats qui nous sont soumis. Nous n'avons rien à dire sur la pertinence des demandes. Il est vrai que cette répartition régionale des investissements est extrêmement importante. Alors pourquoi le groupe Le Centre refusera-t-il, dans sa majorité, ces deux postulats ?

Comme le mentionne le Conseil d'Etat, nous rencontrons des difficultés méthodologiques. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si plusieurs instituts de recherche ont décliné ce mandat. Il est extrêmement difficile à réaliser. Il faut également tenir compte de la pertinence et de la précision des résultats. Pour une étude pareille, un certain nombre de facteurs doit être pris en compte. J'ai effectué le même exercice au sein d'une société aux multiples sites et activités, dans laquelle je siège au Conseil d'administration, une société dont le chiffre d'affaires se monte à près d'un demi-milliard. Or, il s'est avéré très difficile d'obtenir des résultats précis. Vous devez ventiler un certain nombre de coûts. Certains sont mutualisés. Il faut retrouver des ratios. J'en appelle à des connaisseurs, tels que Monsieur Peiry. Il est très difficile d'être précis. Je pense qu'au niveau de la pertinence et de la précision, nous ne serons pas dans la cible.

Et que ferons-nous ensuite de ces rapports ? Ces jolis rapports nous diront que nous avons plus ici et moins là. Cela correspondra plus ou moins à la réalité. Malheureusement, on ne pourra rien en tirer.

Ces rapports ne sont pas gratuits. Cela a été dit. On parle de 30 000 francs mais cela est bien plus élevé. Ces 30 000 francs ne rémunéreront que la société qui réalisera les rapports. Subsistent les coûts induits à la charge de l'Etat, puisque les gens devront effectuer le travail. Ces conditions analytiques seront évidemment exécutées par les personnes qui travaillent dans les services de l'Etat. Ces gens, jusqu'à preuve du contraire, ne travaillent pas gratuitement. Cela coûtera bien plus que 30 000 francs. Toutefois, Le Centre souhaite émettre une remarque au sujet de ces postulats, que je qualifierais de pertinents : ne vidons pas les régions des prestations de proximité. Il ne faudrait pas que nous arrivions à une centralisation des prestations. On l'a vu avec les ORP. Notre collègue Bonny a par ailleurs déposé plusieurs questions pertinentes à ce sujet. Nous devons veiller à maintenir une répartition des prestations, des services. Il faut éviter de fermer des services dans certaines régions pour que nous puissions garder un service de proximité.

Sur ces considérations, j'en ai terminé. Vous l'aurez compris, le groupe Le Centre refusera, dans sa grande majorité, les deux postulats.

Dupré Lucas (*UDC/SVP, GL*). Je prends la parole au nom du groupe UDC. Je suis un élu de la Glâne, une région rurale. Je m'exprimerai également sur les deux objets.

Nous avons pris connaissance de la réponse du Conseil d'Etat. L'Etat doit garantir une équité entre les régions, que ce soit pour ses services administratifs ou ses investissements. Il a le devoir d'équité pour le respect des citoyens et pour que les régions puissent rester attractives.

Chers Collègues des régions, chers Collègues des périphéries, nous sommes les premiers à monter sur nos grands chevaux lorsque des services de l'Etat disparaissent de nos districts. Nous sommes les premiers à nous réunir lorsqu'un investissement extraordinaire d'achat immobilier ou d'entretien intervient dans nos régions. Ces postulats permettront d'avoir cette vision, que le Grand Conseil puisse s'orienter vers un instrument parlementaire pour diriger les investissements vers un système juste, qui permettra l'équité entre les régions et l'équité entre les districts.

Monsieur le Député Morand, le fait d'avoir l'OCN peut certes engendrer des désagréments, mais un service est ainsi proposé aux citoyens. Il faut prendre en compte tous les éléments dans la balance. Aujourd'hui, je vous demande de relativiser les choses. Ces postulats demandent un état des lieux et le compromis du Conseil d'Etat est convenable. Une majorité du groupe UDC acceptera donc la proposition du Conseil d'Etat et le fractionnement des deux objets.

Altermatt Bernhard (*Le Centre/Die Mitte, FV*). Als unser ehemaliger Ratskollege Nicolas Kolly auf mich zukam mit der Frage, ob ich mit ihm ein Postulat zur regionalen Verteilung der Investitionen des Kantons einreichen würde, habe ich spontan zugesagt. Aus zwei Gründen: Erstens ist der Zusammenhalt unseres vielfältigen Kantons mir - und ich denke auch uns allen hier - ein grosses Anliegen und zweitens ist die Dezentralisierung, der Föderalismus mit den Gemeinden und Bezirken eines der wichtigsten Instrumente, wie wir diesen Zusammenhalt im Territorium fördern.

Il a fallu procéder à quelques modifications rédactionnelles à la toute première version du postulat. Vous connaissez tous la verve et l'énergie de Nicolas Kolly et le contexte dans lequel ces postulats sont nés, c'est-à-dire les investissements que l'on voit trop souvent, parfois à partir de la perspective régionale affectée aux communes. Nous avons quand même tenté d'injecter une visée et une vision constructives au postulat, à savoir de récolter des données, des informations pour informer le débat, pour faire en sorte que nous sachions exactement de quoi nous parlons. Voilà le but de ce postulat. La bonne information et les informations correctes sont la base non seulement de nos discussions ici mais clairement aussi d'une bonne politique de la décentralisation pour une orientation solide des politiques publiques. La cohésion de notre canton nous est chère. Elle doit l'être. La décentralisation régionale est l'un de ces instruments. Donnons donc à l'Etat une chance de récolter quelques données supplémentaires.

Liebe Kolleginnen und Kollegen, schaffen wir darum eine bessere Transparenz, schaffen wir ein bisschen Wissen, Information, damit wir hier alle wissen, wovon wir reden. Ich lade Sie ein, wie meine Vorpostulanten Gaétan Emonet und Armand Jaquier und auch im Namen meines ehemaligen Mitpostulanten Nicolas Kolly, der Fraktionierung zuzustimmen, wie es der Staatsrat vorschlägt.

Roulin Daphné (*VEA/GB, GL*). Je m'exprime à titre personnel en tant que députée élue du district de la Glâne. Il est essentiel de garantir à la population de toutes les régions des services publics de proximité. Cela signifie permettre à chacun de bénéficier des prestations de l'Etat sans devoir systématiquement se rendre jusqu'à Fribourg. Mon papa me confiait, la semaine dernière, combien il appréciait de faire expertiser sa voiture à Domdidier sans avoir à se rendre jusqu'à Fribourg. Le député Morand et moi-même avons donc des vues divergentes. Je pense que c'est précisément ce genre de services de proximité qu'il faut préserver. Pourtant, malgré l'augmentation de la population, y compris dans les zones campagnardes, cela fait maintenant une trentaine d'années que l'on assiste à une volonté constante de rationalisation et de centralisation des services. Petit à petit, ces choix politiques entraînent la disparition des services locaux. Un exemple tout dernièrement dans le Programme gouvernemental de la législature 2022-2026 dans lequel on peut lire concrètement : « Le Conseil d'Etat imagine offrir un office régional de placement (ORP) par région, centre, sud, nord, voire même un seul ORP centralisé ». Nous y parlons donc concrètement de fermetures d'ORP dans les districts. A ce rythme, même les préfectures auront bientôt leur siège à Fribourg.

Paradoxalement, en même temps, on envisage de déplacer vers nos régions de campagne des projets de loisirs qui ne sont ni souhaités par la population locale ni adaptés à la réalité. Je pense ici au projet de musée d'art contemporain à Middes. Bien qu'il s'agisse d'une initiative privée, c'est un projet qui est soutenu par le canton et qui, à l'avenir, pourra bénéficier, pourquoi pas, de subventions publiques. Or, ce type d'implantations ne correspond pas aux besoins concrets des habitants. Il sera au contraire source de retombées négatives, à commencer par une augmentation du trafic routier.

Je soutiens donc les deux postulats du jour dans le sens du fractionnement proposé par le Conseil d'Etat et j'invite toutes les régions, tous les députés qui représentent les régions périphériques à en faire de même. Il est important de pouvoir bénéficier de cet état des lieux. Et malgré cet état des lieux, il faut rappeler l'importance de rester critiques quant aux investissements dans les régions. Ils doivent véritablement répondre aux attentes et aux besoins des habitants. Ils doivent les servir et non les desservir.

Dafflon Hubert (*Le Centre/Die Mitte, SC*). J'interviens à titre personnel sur le point 15 uniquement, par rapport aux investissements. Je peux être favorable à la régionalisation mais j'estime que ces deux postulats et ces études ne sont pas nécessaires. Selon moi, on se dirige vers une usine à gaz et, comme notre collègue Collomb l'a évoqué, il conviendra ensuite de mettre en valeur les résultats. Cela sera beaucoup plus compliqué qu'on ne le pense. Combien coûteront ces études ? Je m'y opposerai. On peut faire mieux et différemment.

Comment ? Il y a quatre ans, dans le contexte du COVID, mon collègue Wicht et moi-même avons déposé un postulat relatif aux investissements. Nous avons demandé pourquoi il y a un tel delta entre les montants votés et les montants mis en compte pour les investissements. En 2020 par exemple, on avait un delta de 54 millions et 29 %. Sur les 15 dernières années, cela était systématique. On peut parler de bonne gestion, car on dépense moins d'argent. On se demandait pourquoi

I'on votait de tels projets si on n'a probablement pas la capacité ni les moyens de les réaliser dans un délai correct. A moins que ces projets ne soient pas si importants. Quatre ans plus tard, nous n'avons pas reçu la réponse du Conseil d'Etat. Celle-ci devait nous parvenir à la fin 2023 (cf. Parlinfo). Avant de réaliser de grandes études, il serait judicieux d'obtenir une réponse relative aux moyens engagés dans les investissements actuels. Ce serait bien de le savoir pour notre futur et pour l'économie fribourgeoise. Ainsi, je demande à notre conseiller d'Etat de se déterminer et de nous donner une réponse dans un délai correct. Prochainement.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Sehr geehrte Grossrätinnen und Grossräte, der Titel des Postulats der Grossräte Jaquier und Emonet ist, glaube ich, unmissverständlich, er lautet "Für eine kantonsweite Versorgung der Bevölkerung und ein gesundes wirtschaftliches Gleichgewicht zwischen den Regionen". Es wirft natürlich, es wurde gesagt, die zentrale Frage und legitime Frage auf, ob das staatliche Handeln zum Gleichgewicht zwischen den Regionen beiträgt. Ich hoffe schon. Dies ist auch die zentrale Frage des Postulats von Grossrat Altermatt, weshalb vorgeschlagen wurde, die beiden Postulate gemeinsam zu beantworten, aber natürlich separat darüber abzustimmen.

Il est en effet important de s'assurer que les investissements de l'Etat déploient leurs effets dans tous les districts et que dans une perspective de services publics, les prestations de l'Etat soient accessibles à toute la population. Toutefois, après le sondage réalisé auprès des différents services et des divers instituts de recherche, il a fallu se rendre à l'évidence : sous l'angle de la disponibilité des données, le rapport tel que demandé par les auteurs n'était tout simplement pas réalisable. De plus, l'approche proposée n'aurait pas permis d'identifier un éventuel déséquilibre entre les régions, raison pour laquelle - je remercie par ailleurs les trois députés pour leur ouverture et pour les discussions que nous avons eues - nous avons proposé une alternative, celle d'aborder la problématique en adoptant une autre démarche méthodologique si le Grand Conseil le juge nécessaire.

Ich will hier nicht im Detail die Methode erklären, die das Institut der Hochschule für Wirtschaft ARC vorschlägt. Ich muss allerdings einräumen, dass die angebotene Analyse recht stark von der Studie abweicht, die von den Grossräten Jaquier und Emonet und Altermatt verlangt wurde. Es handelt sich nämlich vielmehr um eine nicht abschliessende Wirkungsstudie, mit der die Frage des Gleichgewichts zwischen den Regionen aus einer weiter gefassten Perspektive angegangen wird als bloss in Bezug auf die Staatsausgaben und ihre räumliche Wirkung. Indem die Multiplikatoren eingeschlossen werden, können die Einnahmen und auch die Erträge berücksichtigt werden, die die Staatsausgaben generieren.

Revenons à la demande initiale des députés sur l'équilibre existant ou non entre les régions du canton. Il faut bien admettre qu'elle fait écho à la question plus fondamentale d'un possible fossé entre villes et campagnes. Cela a été dit. Comme le montrent régulièrement les baromètres villes-campagnes, dont le dernier remonte à 2023, la question d'un éventuel déséquilibre entre la ville et la campagne et plus précisément l'existence de priviléges accordés aux centres au détriment de la périphérie est avant tout une question de perception. Il faut le dire. Les travaux scientifiques parfois très conséquents, menés au niveau Suisse ou dans d'autres cantons, n'ont jamais confirmé l'existence d'un tel déséquilibre. On constate tout au plus de fortes interdépendances entre la ville et la campagne à de multiples niveaux. Il n'y a donc aucune raison de croire que l'étude demandée par le postulat, aussi exhaustive soit-elle, aboutirait à des constats fondamentalement différents.

Insbesondere auch in wirtschaftlicher Hinsicht existiert ein enges Wechselverhältnis zwischen der Kantonshauptstadt, ihrer Agglomeration und den ländlichen Regionen, sodass die Investitionen zumeist, man darf das sagen, allen Einwohnerinnen und Einwohnern des Kantons zugutekommen. Als Beispiel können die grossen Investitionen, wie die Strasseninfrastruktur, die Mobilität im Allgemein angeführt werden, die genau das Ziel haben, die Regionen näher zusammenzurücken.

Es stellt sich die Frage, inwieweit die Feststellung einer solchen Studie die Entscheide der politischen Behörden beeinflussen sollte. Nehmen wir ein Beispiel: Wir haben ein Unternehmen, das sich neu im Broye- oder Glanebezirk niederlassen möchte. Werden wir uns dann gegen eine Unterstützung dieses Unternehmens entscheiden, weil wir wissen, dass im Rahmen der KAAB und auch der Wirtschaftsförderung in diesen beiden Bezirken bereits viel investiert wurde? Ich glaube, dass das weder im Interesse der betroffenen Bezirke noch im Interesse des Kantons wäre.

En raison des limites conceptuelles et des difficultés méthodologiques évoquées, le Conseil d'Etat vous propose de fractionner le postulat. Il serait, si vous le souhaitez, prêt à confier un mandat à l'Institut du management des villes et du territoire de la HEG Arc, qui pourrait réaliser une évaluation des retombées économiques et régionales issues de certaines dépenses de l'Etat. Une telle analyse serait plus ciblée que l'étude demandée par les auteurs du postulat, donc plus susceptible d'aboutir à des résultats plus concrets.

Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement. Das Ziel der beiden Postulate ist das gleiche wie das Ziel des Staatsrats, nämlich gemeinsame Interessen der Regionen und des Kantons. Es ist wichtig, dass wir alle am selben Strick und in die selbe Richtung ziehen, im Interesse des Gesamten. Die Schwierigkeit ist dabei, dass der Staat für ein Gleichgewicht sorgen sollte, allerdings mit etwas widersprüchlichen Interessen,

wir haben es soeben wieder gehört zwischen den verschiedenen Vertretern im Grossen Rat, die verschiedene Aspekte betont haben.

Einerseits sind wirtschaftliche Effizienz und sorgfältiger Umgang mit dem Geld der Steuerzahlenden wichtig, das kann heißen, Dienste zu zentralisieren oder zu regionalisieren, weil es weniger kostet. Gleichzeitig hat man dann mehr Distanz zum Bürger oder zu Bürgerinnen. Man muss irgendwo ein Gleichgewicht finden zwischen den beiden Zielen, was mehr Gespräche braucht, aber nicht unbedingt eine Tinguely-Maschine, die das in jedem Detail regelt, wie das die ursprüngliche Idee war, die in den Postulaten formuliert wurde. Es braucht im Alltag Vernunft statt eine komplexe Verteilmaschine.

Ein früherer Freisinniger Regierungsrat aus dem Kanton St. Gallen sagte einmal, man solle das Schwein mehr mästen als wägen, sonst sei das wirtschaftliche Resultat nicht gut. Deshalb schlägt Ihnen der Staatsrat vor: eine Studie okay, aber in einem vernünftigen Ausmass, sodass wir weniger Energie für das Wägen als für das Mästen aufwenden.

Monsieur le Député Dafflon, je vous remercie de votre intervention et de votre rappel. Le Conseil d'Etat a conscience du delta du passé. Il a été partiellement rattrapé. La courbe est en nette amélioration dans les budgets et les comptes pour les investissements qui concernent différentes directions, différents services, dont plusieurs sont chez moi. Ce delta a pu être réduit grâce à une augmentation très importante des investissements annuels, notamment au Service des bâtiments. Plusieurs directions sont impliquées. Elles permettront à la Direction des finances, en charge de la rédaction de la réponse, de transmettre cette réponse dans un délai raisonnable.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier les deux postulants, qui ont contribué, par leur intervention, à renforcer les effectifs du Service des bâtiments en posant des questions intelligentes, dont le nombre insuffisant de chefs de projet, l'une des causes des retards d'investissement par rapport aux réalisations. L'argent ne suffit pas. Si l'on n'a pas les personnes pour réaliser un projet, cela ne fonctionne pas. Les choses ont pu être massivement rattrapées entretemps. Je remercie les personnes qui ont soutenu cette démarche.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Je n'ai pas répondu à la question relative aux ORP. Le Conseil d'Etat peut vous garantir d'améliorer, de manière continue, les prestations pour notre population. On est payé pour cela. Le temps de déplacement pour pouvoir bénéficier d'une prestation est certainement l'un des facteurs mais il est un facteur parmi d'autres. Le fait que le père de la députée Roulin puisse bénéficier de sa prestation à Domdidier est un avantage. Mais, selon moi, la qualité de la prestation est plus importante. En effet, si le temps de déplacement est inférieur de cinq minutes et qu'il trouve, de l'autre côté, une nettement meilleure prestation, j'aurais presque tendance à plaider pour la deuxième solution, raison pour laquelle on a ces discussions. On discute également avec les régions de la prise en charge des demandeurs d'emploi. On veut leur offrir la meilleure prestation possible, avec les personnes les plus compétentes possible et des horaires élargis. On souhaite améliorer les conditions de travail des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat. Tous ces éléments doivent être pris en compte dans la réflexion.

> Au vote, le fractionnement de ce postulat est acceptée par 59 voix contre 41. Il y a 1 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Herren-Rutsch Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB). Total: 59.

Ont voté non:

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 41.*

S'est abstenu

Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte). *Total: 1.*

> Au vote, la prise en considération de la première fraction de ce postulat (analyse limitée de la répartition régionale des dépenses de l'Etat) est acceptée par 56 voix contre 44. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Vial Pierre (VE,PS / SP). *Total: 56.*

Ont voté non:

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP),

Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). Total: 44.

Se sont abstenus:

Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB). Total: 1.

> Au vote, la prise en considération de la deuxième fraction de ce postulat (analyse exhaustive) est refusée par 98 voix contre 2. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte). Total: 2.

Ont voté non:

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michelod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP) Total: 98.

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Postulat 2023-GC-57

Postulat Répartition régionale des investissements et pistes pour renforcer l'équilibre entre les régions

Auteur-s:	Kolly Nicolas (UDC/SVP, SC) Altermatt Bernhard (Le Centre/Die Mitte, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Dépôt:	08.02.2023 (BGC mars 2023, p. 941)
Développement:	08.02.2023 (BGC mars 2023, p. 941)
Réponse du Conseil d'Etat:	04.02.2025 (BGC mai 2025, p. 2254)

Prise en considération

> Au vote, le fractionnement de ce postulat est acceptée par 52 voix contre 46. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB). Total: 52.

Ont voté non:

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). Total: 46.

S'est abstenue:

Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte). Total: 1.

> Au vote, la prise en considération de la première fraction de ce postulat (analyse limitée de la répartition régionale des dépenses de l'Etat) est acceptée par 51 voix contre 49. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Tschümpferlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP). *Total: 51.*

Ont voté non:

Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 49.*

S'est abstenu:

Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB). *Total: 1.*

> Au vote, la prise en considération de la deuxième fraction de ce postulat (analyse exhaustive) est refusée par 98 voix contre 2. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte). *Total: 2.*

Ont voté non:

Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Aebischer Matthieu (LA,VEA / GB), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Berset Christel (FV,PS / SP), Berset Nicolas (SC,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bronchi Laurent (SC,VEA / GB), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Cotting Charly

(SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliiane (FV,VEA / GB), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Herren-Rutschli Rudolf (LA,UDC / SVP), Ingold François (FV,VEA / GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kehl Roland (SE,VEA / GB), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Michel Pascale (SC,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Moura Sophie (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (SC,UDC / SVP), Perler Urs (SE,VEA / GB), Pfister Vincent (FV,VEA / GB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Rey Alizée (SC,PS / SP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Savary Daniel (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Schneuwly Achim (SE,UDC / SVP), Schroeter Alexander (LA,PS / SP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Seewer Bojan (SE,Le Centre / Die Mitte), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Tschümperlin Dominic (SE,Le Centre / Die Mitte), Vial Pierre (VE,PS / SP), Vonlanthen Alexandre (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Wieland Philipp (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP). Total: 98.

S'est abstenu:

Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP). Total: 1.

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Rapport d'activité 2025-DEEF-9

Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) - Rapport d'activité 2024

Rapporteur-e:

Schumacher Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, FV)

Représentant-e du gouvernement:

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle

Préavis de la commission:

16.04.2025 (BGC mai 2025, p. 2051)

Discussion

Schumacher Jean-Daniel (PLR/PVL/FDP/GLP, FV). L'année 2024 marque le lancement du deuxième mandat de prestations donné par le Conseil d'Etat à l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ci-après : ECPF). Ce dernier fixe la ligne directrice de l'ECPF pour réaliser ses objectifs ambitieux en matière de création d'emplois, notamment sur les sites en pleine croissance de la Maillarde et d'AgriCo. L'ECPF a lancé, à cette occasion, des projets aussi importants qu'innovants dans la mobilité, les énergies, l'alimentation en eau potable et le traitement de l'eau, qui permettront au site de St-Aubin d'accueillir aussi bien de grandes entreprises de production alimentaire que de plus petites entreprises en phase de développement. Le site de la Maillarde a lui aussi connu une année charnière. Les travaux de transformation des halles ont été réalisés pour permettre d'accueillir les activités de production de la société Rolex, qui vont débuter les premiers mois de cette année.

Un autre fait marquant de l'année pour l'ECPF est l'arrivée d'une nouvelle équipe et d'un nouveau directeur, notre ancien collègue député André Schoenenweid, qui remplacera Madame Corinne Rebetez, directrice ad interim, qui doit être ici remerciée pour le travail accompli. Le résultat opérationnel avant les opérations de clôture affiche une perte de 1,059 million de francs, inférieure de 270 000 francs par rapport au budget 2024 en raison de l'augmentation des tarifs de l'énergie (+ 600 000 francs), partiellement compensée par une réduction des frais de personnel (- 300 000 francs). Le résultat opérationnel

net montre une perte de 460 000 francs seulement grâce à une recette extraordinaire, soit celle qui concerne la vente des installations énergétiques de la Maillarder au Groupe E pour 1.1 million de francs.

En matière d'investissements, l'ECPF a dépensé 14,21 millions de francs contre 26,84 prévus dans le budget. Cette diminution est principalement due au report de projets et autres investissements sur le site de St-Aubin et aux coûts d'assainissement non réalisé sur le site de la Maillarder.

Principaux montants investis :

- > Crédit d'investissement de 100 00 francs pour l'aménagement d'une partie du bâtiment 1720 sur le site AgriCo, St-Aubin ;
- > Crédit d'investissement de 3,622 millions pour la réfection de la toiture de la LAM à la Maillarder à Romont ;
- > Crédit d'investissement de 693 196 francs pour la phase de planification du bâtiment 1740 sur le site AgriCo, St-Aubin ;
- > Crédit d'investissement pour la démolition du bâtiment 1740 de 400'000 francs ;
- > Crédit d'investissement de 2 millions pour le restaurant et la cuisine sur le site de la Maillarder ;
- > Crédit d'investissement de 1,356 million pour les travaux de la deuxième toiture TPR 12 à la Maillarder.

Quelques chiffres : L'ECPF, ce sont 3,48 millions de frais de fonctionnement, 1,89 million de rentrées locatives, 35 entreprises, 230 nouveaux emplois. Ce sont trois sites à gérer, St-Aubin, 28 hectares en zones d'activités, 3,6 hectares d'espaces collectifs, 100 hectares de terrains agricoles. En 2024, ce sont deux réalisations sur AgriCo, 12 AgriCo-projets, 30 entreprises et 120 postes de travail créés, tout ça pour le site de St-Aubin.

La Maillarder, ce sont huit projets et réalisations, restauration de deux halles, accompagnement de l'entreprise Rolex ayant permis la création de 100 places de travail, 300 pour l'année 2025; le Pré-aux-Moines, nouveau, trois locataires, trois projets. Le site de la Maillarder est plein et rentable. Rolex investit d'ailleurs environ 50 millions à Romont. Le site AgriCo fonctionne bien aussi même si les bâtiments protégés ont occasionné des frais non négligeables. Pour permettre l'installation de Micarna, il va désormais falloir rendre le site viable au niveau de ses infrastructures. Dès le permis de construire obtenu, l'entreprise nous versera 18 millions.

L'établissement fera prochainement usage de sa faculté d'emprunter de l'argent auprès des banques comme le prévoyait le deuxième mandat de prestations. Pour ce faire, une modification légale sera toutefois nécessaire pour que l'ECPF soit réellement en mesure de décrocher des prêts. Un, deux ou plusieurs projets de lois seront prochainement transmis au Grand Conseil, qui jugera de leur opportunité.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Je remercie Monsieur le Rapporteur, qui a parfaitement résumé le rapport. Je tiens également à remercier la nouvelle équipe de l'ECPF, qui œuvre sous la direction d'André Schoenenweid. Elle travaille dur, dur tous les jours pour valoriser les deux sites industriels, pour les mettre à la disposition des acteurs économiques. Enfin, je tiens à remercier le Conseil d'administration, notamment les deux députés que vous avez désignés en tant que représentants de ce Conseil d'administration. Messieurs les députés Peiry et Mauron, je vous remercie de votre engagement.

Le Grand Conseil a, à l'époque, anticipé l'épuisement du fonds de politique foncière active. Ainsi, la loi dit qu'en cas d'épuisement des moyens du fonds PFA, le financement de l'établissement peut se faire par un recours à des ressources externes. On a anticipé cette éventualité par une modification du mandat de prestations, discutée à la CFG. L'ECPF a déjà pris contact avec plusieurs institutions bancaires qui entrent en matière sur ce futur financement des investissements. Cependant, nous avons vu lors de nos discussions que certains obstacles légaux entravent le financement de l'établissement par des banques. Une modification légale (trois articles), que l'on peut considérer comme mineure, sera prochainement soumise au Grand Conseil afin que les banques entrent en matière. On va saisir l'occasion de ce passage devant le Grand Conseil pour proposer à votre autorité de consentir à un cautionnement en faveur de l'ECPF, dont le montant doit être défini. On travaille dur pour fixer ce montant. En effet, les institutions bancaires ont déjà indiqué qu'elles ne financeront les investissements non rentables, soit les infrastructures communes qui pourront assurer un revenu à l'ECPF (par exemple la destruction d'un immeuble) qu'avec une garantie sur cautionnement de l'Etat. Dès le début de l'automne, vous serez saisis de ces deux projets de décrets, respectivement de modifications de loi. Je me réjouis beaucoup de ces discussions.

Raetzo Tina (VEA/GB, BR). Je m'exprime au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s. Je n'ai pas de liens d'intérêts avec cet objet. Je tiens à remercier le Conseil d'Etat pour la transmission du rapport d'activité 2024 relatif aux différents sites gérés par l'ECPF. S'agissant du site AgriCo à St-Aubin, le projet d'abattoir porté par Micarna, filiale de la Migros, suscite des interrogations et a fait couler beaucoup d'encre, comme en témoignent les nombreuses prises de position relayées dans la presse. Aujourd'hui, mon interrogation se tournera plutôt vers la répartition des responsabilités entre acteurs publics et privés. La parcelle destinée à accueillir l'abattoir présente des caractéristiques géotechniques particulières. Elle est instable, marécageuse et sujette donc à des risques avérés de tassement. Des essais statiques ont donc été planifiés avec une mise à

l'enquête début 2025 pour la réalisation de six forages profonds jusqu'à 35 mètres afin d'y implanter des pieux. Or, cette parcelle repose sur une nappe phréatique et, compte tenu de l'historique industriel et pollué du site, ces travaux pourraient libérer des polluants dans le sol. La mise à l'enquête pour ces forages est menée sous la responsabilité de l'ECPF en qualité de maître d'ouvrage. Cela signifie que les risques environnementaux, bien réels, sont aujourd'hui entièrement assumés par l'Etat de Fribourg. Avant la vente, il était entendu que la dépollution du terrain relevait de la responsabilité de l'Etat selon les procédures. Mais depuis, le contrat de vente a été signé. Nous l'apprenons dans la presse à la fin de l'année 2023. Dès lors, une question se pose : pourquoi l'entreprise Micarna, qui a elle-même porté les mises à l'enquête pour ses propres infrastructures l'été dernier, ne porte-t-elle pas également celles liées aux forages, qui sont pourtant réalisées dans l'intérêt direct de son implantation ? Et par ailleurs, pourquoi la parcelle figure-t-elle toujours au registre foncier comme propriété de l'Etat ? Finalement, le développement du site AgriCo, ainsi que la réalisation d'infrastructures stratégiques telles que la station d'épuration industrielle et régionale ou le projet d'approvisionnement en eau potable depuis Corcelles semblent aujourd'hui liés à l'arrivée de la filiale Micarna, la filiale de Migros ? Mais que se passerait-il si cette entreprise décidaient, finalement, de ne pas s'implanter ? Quelles options sont envisagées pour garantir la viabilité économique du développement d'AgriCo indépendamment de l'implantation de Micarna ?

Dietrich Laurent (*Le Centre/Die Mitte, FV*). Je n'ai pas de liens d'intérêts directs avec cet objet. J'annonce toutefois que je suis en charge des finances et du développement économique à la Ville de Fribourg. Le groupe Le Centre/Die Mitte a pris connaissance avec un très grand intérêt du rapport d'activité de l'ECPF. Si l'exercice 2024 boucle avec une perte, il semble que l'établissement soit sur la bonne voie pour atteindre les objets du business plan révisé. Il est réjouissant de constater les nombreux projets en cours même si les investissements 2024 pour un montant de 12,2 millions sont au-dessous des attentes budgétaires. Le rapport donne par ailleurs de nombreuses informations intéressantes sur le développement des sites de La Maillarder/Romont et d'AgriCo/St-Aubin. Toutefois, il paraît étonnant que l'ECPF ne déploie ses activités actuelles que sur ces deux emplacements. Si l'équipe est certes bien occupée, la nécessité de monter en puissance est manifeste en termes de génération de recettes fiscales et d'emplois de proximité. Dès lors, le groupe Le Centre/Die Mitte est d'avis qu'il est plus qu'important de forcer l'allure sur la liaison Marly-Matran afin de débloquer le site de Pré-aux-Moines/Marly, déjà dans l'escarcelle de l'ECPF. Plus encore, d'autres zones d'activités, depuis malheureusement zones mixtes, devraient pouvoir bénéficier des compétences métier et de l'agilité de l'ECPF. Les sites de Bertigny/Villars-sur-Glâne et de La Poya/Fribourg semblent particulièrement opportuns. Même si nous sommes conscients de la complexité de la tâche, surtout avec le projet du nouvel hôpital cantonal, le groupe Le Centre/Die Mitte encourage toutes mesures allant vers un développement actif de l'établissement de nouvelles entreprises sur notre territoire cantonal. Enfin, il remercie toute l'équipe de l'ECPF pour le travail effectué en 2024. Elle est constituée d'un nouveau directeur et de trois nouvelles collaboratrices/nouveaux collaborateurs. C'est une équipe fraîche et solide aux commandes de la destinée de nos zones d'activités stratégiques. Nous lui souhaitons le meilleur.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Je remercie les deux députés qui ont pris la parole. Leurs questions sont plus que pertinentes.

Madame la Députée Raetzo, cet objet a été traité au Grand Conseil en décembre 2020. En effet, ce dernier a adopté la vente d'un terrain à l'entreprise Micarna en vue de l'implantation d'un atelier de transformation de volaille sur le site industriel AgriCo. Je peux vous rappeler ce qui a été décidé à ce moment-là : le terrain, actuellement en propriété de l'Etat de Fribourg, sera transféré lorsque nous aurons le permis de construire. Cela n'est pas encore le cas aujourd'hui. Au niveau du financement, on a déjà obtenu, cela est clairement indiqué dans le message, 3 millions de francs de Micarna. Ils seront investis dans les travaux que vous venez de mentionner. Une fois que nous aurons acquis le permis de construire, nous transférerons le terrain de l'Etat à Micarna. A ce moment interviendra également le versement de la dernière tranche, la plus importante (un peu moins de 18 millions), qui sera transférée dans le fonds de politique foncière active. Il est convenu, dans le contrat, qu'on transfère à Micarna un terrain viabilisé. Cela exige une STEP, l'approvisionnement en eau et les critères relatifs à la mobilité doivent être remplis. Au sein de la direction, cela engendre beaucoup de travail pour viabiliser ces terrains pour la venue de Micarna.

Que se passe-t-il si Micarna ne vient pas ? Micarna a déjà investi beaucoup d'argent (plusieurs dizaines de millions de francs). Ce serait donc une très grande surprise si l'entreprise ne venait pas. Si cela devait être le cas, nous devrions revoir tout le concept. Cela aurait donc une influence sur l'ampleur des investissements et des infrastructures que nous allons mettre à disposition sur le site de Micarna. Les chances de non-réalisation sont cependant minces.

Monsieur le Député Dietrich, oui, la direction de l'ECPF est extrêmement chargée avec les deux sites de la Maillarder et AgriCo. L'ECPF reste néanmoins ouvert à l'idée de s'engager, dans le futur, sur d'autres terrains. Ce sera au Conseil d'Etat de décider quels autres terrains seront transférés à l'ECPF. Le cas échéant, si un terrain non transféré demandait des prestations qui nécessitent des compétences en mains de cet établissement, il appartiendrait au Conseil d'Etat de solliciter l'ECPF pour

donner des coups de main pour le développement d'autres sites économiques. Il y en a beaucoup dans ce canton. Vous les avez déjà mentionnés.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

> La séance est levée à 11 h 11.

La Présidente:

Françoise SAVOY

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Reto SCHMID, secrétaire général adjoint
